



Monsieur le Maire, Lionel BENHAROUS
96, rue de Paris
93260 les Lilas

Les lilas, le mardi 24 septembre 2024

Objet : Préavis de grève du 1 octobre au 31 décembre 2024

Monsieur le Maire,

Dans le cadre des journées d'action de la fonction publique nous relayons le préavis de grève nationale qui couvre la période du 1 octobre au 31 décembre 2024, de 0 à 24h, applicable aux agents territoriaux de la ville des lilas et du CCAS.

Ces journées permettront de porter les revendications suivantes, sur le plan national :

L'augmentation générale des salaires ;

- L'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice de rémunération des fonctionnaires et son augmentation à six euros (6 €) en 2024 ;
- La revalorisation immédiate de 10 % des pensions et un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;
- L'abrogation de la loi portant réforme des retraites, rétablissement de la retraite à 60 ans à taux plein (55 ans pour les métiers pénibles) et pérennisation de la CNRACL ;
- L'égalité salariale femmes-hommes, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation et financer les retraites ;
- L'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique ;
- L'abandon définitif du projet de loi dit « pour l'efficacité de la Fonction publique » ;
- Le rejet de toutes formes d'individualisation des traitements et des carrières « au mérite » pour la promotion d'une Fonction publique territoriale de carrière sous statut ;
- Dans le cadre de la campagne revendicative « 10 % pour la Fonction publique » : 10 % de temps de travail en moins, 10 % d'effectif en plus, 10 % de temps de formation ;
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics ;
- La suspension immédiate de toutes les mesures et décisions les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...)
- Le recrutement sous statut, afin d'améliorer les conditions de travail ;
- L'abrogation de la loi « Asile et immigration » ;
- L'arrêt de toutes formes de répressions syndicales et l'amnistie pour les syndicalistes ;

- La mise en œuvre d'une politique favorisant la voie diplomatique pour la Paix et le désarmement ;
- Le cessez-le-feu en Ukraine et en Palestine, la suspension de tous les accords avec l'État israélien, l'arrêt du génocide à Gaza, l'arrêt des livraisons d'armes à l'Ukraine et à Israël.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Pour le bureau,
Éric Karges

A handwritten signature in blue ink, consisting of the name 'KARGES' written in a cursive style, with a long horizontal stroke extending to the right.